



BAREME D'HONORAIRES 2023

Barème TTC – TVA 20 %

Transaction immobilière

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 60 000 €	Forfait de 5000 €
60 001 € à 100 000 €	9 %
100 001 € à 300 000 €	8 %
300 001 € à 500 000 €	7 %
500 001 € à 1 000 000 €	6 %
Au-delà de 1 000 001 €	5 %
Place de Parking et Box	8%

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%

BARBAS IMMOBILIER •• SIRET 83279818500027 • TVA FR02832798185 • Carte pro CPI 5401 2021 000 000 025 délivrée par CCI Meurthe-et-Moselle 53 rue Stanislas Tous Nancy • La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission • RCP 30801582 2000 auprès de Gan assurances 30 Rue Antoine de Saint Exupéry 54710 Fléville-Devant-Nancy •

Location immobilière 2023

Honoraires à la charge du locataire

Prestation liée à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail

Les honoraires correspondants à ces prestations sont fixés par zone

- Zone très tendue : 12 € TTC /m²
- Zone tendue : 10 € TTC /m²
- Zone non tendue : 8 € TTC /m²

- État des lieux d'entrée : 3€ TTC /m²
- État des lieux de sortie : Offert

Honoraires à la charge du bailleur

Prestation liée à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail

Les honoraires correspondants à ces prestations sont fixés par zone

- Zone très tendue : 12 € TTC /m²
- Zone tendue : 10 € TTC /m²
- Zone non tendue : 8 € TTC /m²

- État des lieux d'entrée : 3€ TTC /m²
- État des lieux de sortie : Offert



BAREME D'HONORAIRES 2023

Barème TTC – TVA 20 %

Transaction commerces et entreprises

Prix de vente	Honoraires HT
Jusqu'à 50 000 €	Forfait de 5000 €
50 001 € à 150 000 €	Forfait de 7500 €
Au-delà de 150 001 €	10%

Cession de fonds de commerce et vente de locaux commerciaux

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%

Location immobilière 2023

Honoraires à la charge du preneur

Prestation liée à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail

Bail commercial

- 30 % HT du Loyer annuel HT et HC

Cession de droit au bail

- 30 % HT du Loyer annuel HT et HC + 10 % HT du prix de cession HT

Bail professionnel

- 30 % HT du Loyer annuel HT et HC

Convention d'occupation précaire

- 30 % HT du Loyer annuel HT et HC

Les honoraires sont à la charge du preneur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%



BAREME DE GESTION 2023

Barème TTC – TVA 20 %

Gestion locative

Formule Gestion classique 6 % HT

- Quittancement/Encaissement/Virement mensuel
- Révision du loyer et Régularisation des charges
- Gestion des relances/travaux
- Suivi des assurances, entretiens chaudières et ramonage
- Compte rendu de gérance mensuel
- Commande avec votre accord des diagnostics

Formule Gestion premium 7 % HT

- Tous les services de la formule classique +
- Suivis des sinistres et des procédures contentieuses
- Représentation en assemblée générale des copropriétaires
- Suivis des travaux dans le logement

BARBAS IMMOBILIER •• SIRET 83279818500027 • TVA FR02832798185 • Carte pro CPI 5401 2021
000 000 025 délivrée par CCI Meurthe-et-Moselle 53 rue Stanislas Tous Nancy • La société ne doit recevoir
ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission •
RCP 30801582 2000 auprès de Gan assurances 30 Rue Antoine de Saint Exupéry 54710 Fléville-Devant-
Nancy •